



CATALOGUE FORCOPREV : FORMATION-CONSEIL EN SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROTECTION DES COLLABORATEURS.



Fort d'une expérience depuis plus de 20 ans en management et prévention en santé et sécurité au travail, nous dispensons des formations en inter ou en intra, sur les thèmes de la santé et de la sécurité au travail. Nos formations peuvent être réalisées sur mesure selon vos besoins.

Nous intervenons dans les métiers du secteur tertiaire et industriel pour le compte de grandes enseignes et également en tant que consultant pour des missions d'audit, de conseil en prévention.

Sommaire

Formation Santé et sécurité au travail

| | |
|--|------|
| Sommaire | P 2 |
| Page de présentation | P 3 |
| Santé et sécurité - Programme SST | P 4 |
| Santé et sécurité - Programme MAC SST | P 5 |
| Santé et sécurité - Programme utilisation d'un DAE | P 6 |
| Santé et sécurité - Programme gestes & posture (7h). | P 7 |
| Santé et sécurité - Programme gestes & posture (4h). | P 8 |
| Santé et sécurité - Programme gestes & posture, analyse sur le poste de travail | P 9 |
| Santé et sécurité - Programme gestes & Ecran, bureau | P 10 |
| Santé et sécurité - Programme gestes & posture Etablissements de soins | P 11 |
| Santé et sécurité - Programme Stress et douleur, relaxation, particularité bureautique | P 12 |
| Santé et sécurité - Programme Stress et douleur | P 13 |
| Santé et sécurité - Programme Stress et douleur, respiration, massage relaxation | P 14 |
| Santé et sécurité - Programme RPS | P 15 |
| Santé et sécurité - Programme PRAP IBC | P 16 |
| Santé et sécurité - Programme MAC PRAP IBC | P 17 |
| Santé et sécurité - Programme PRAP 2 S ALM | P 18 |
| Santé et sécurité - Programme MAC PRAP 2 S | P 19 |
| Santé et sécurité - Programme CSE - de 300 salariés | P 20 |
| Santé et sécurité - Programme CSE + de 300 salariés | P 21 |
| Santé et sécurité - Programme Formation Fonction de Référent sécurité et santé au travail | P 22 |
| Santé et sécurité - Programme Formation Se familiariser avec la réglementation en sécurité et santé au travail | P 23 |
| Santé et sécurité - Programme Formation Appréhender le Document Unique d'Évaluation des Risques | P 24 |

Formation Sécurité Incendie

| | |
|--|------|
| Sécurité incendie - Programme Formation Equipier de première intervention | P 25 |
| Sécurité incendie - Programme Formation Equipier de seconde intervention | P 26 |
| Sécurité incendie - Programme Formation utilisation des extincteurs | P 27 |
| Sécurité incendie - Programme Formation Evacuation ERP et ERT | P 28 |
| Sécurité incendie - Programme Savoir exploiter son système sécurité incendie | P 29 |
| Sécurité incendie - Programme Exercice d'évacuation | P 30 |

Formation sécurité des personnels

| | |
|--|------|
| Sécurité des personnels - Programme Formation sensibilisation vol à main armée | P 31 |
| Sécurité des personnels - Programme Formation protection personnel d'étage et secours à personne | P 32 |
| Sécurité des personnels - Programme Formation protection personnel d'étage | P 33 |

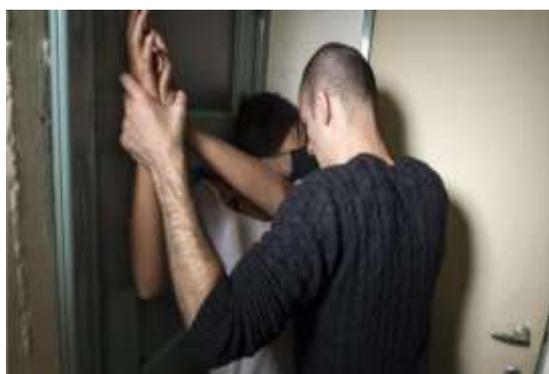
FORCOPREV propose des formations en santé et sécurité au travail, des formations sur la réglementation à celle de sauveteur secouriste au travail en passant par la prévention des risques psycho-sociaux ou les gestes et postures...



Formations liées à la prévention et aux traitements des incendies.



Formations consacrées à la sécurité des personnes dans vos établissements dans le cadre d'agression, vol à main armé et autres violences physiques et psychologiques.





SAUVETEURS SECOURISTE DU TRAVAIL

Programme de formation conforme à l'INRS

Objectifs :

- Intervenir face une situation d'accident de travail et exécuter les gestes de premiers secours en cas d'accident, de malaise.
- Protéger une victime en attendant l'arrivée des secours.
- Être acteur de la Prévention dans son entreprise, contribuer à la prévention des risques professionnels

Contenu :

- Rôle du sauveteur secouriste du travail.
- La prévention dans l'entreprise :
- Les risques spécifiques de l'entreprises.
- Repérer les dangers dans une situation de travail.
- Supprimer ou faire supprimer les dangers dans une situation de travail et dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

Protéger :

- Identifier des dangers persistants d'origine mécanique, électrique, thermique, explosion, toxique...
- Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime.

Examiner :

- Rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.
- Alerter ou faire alerter.

Secourir :

- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe adulte, enfant et nourrisson
- La victime ne répond pas et ne respire pas.
- La victime ne répond pas et respire.
- La victime se plaint d'un malaise.
- La victime se plaint de brûlures.
- La victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements ou se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

Profil :

Personnels désignés pour porter secours en cas d'accidents dans les établissements industriels et tertiaires. Cette formation s'adresse à un groupe de 4 personnes minimum à 10 maximum.

Durée :

Deux jours, 14 heures en présentiel, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.
* Cette formation peut être organisée sur plusieurs séquences espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés.

Prérequis : Aucun

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé, analyse de situation de travail et d'accidents.
- Exercice pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,
- Kit mannequins adulte, enfant et nourrisson.
- Défibrillateur pédagogique.
- Matériel divers pour la réalisation des simulations.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel, formateur titulaire du certificat de formateur (SST) habilité de niveau 1, valide certifié par l'INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement contactez-nous :

Evaluation :

- Evaluation certificatives en 2 épreuves.
- Les épreuves d'évaluations certificatives sont réalisées conformément au référentiel en vue de la délivrance d'un certificat d'acteur SST (model national), délivré par un organisme de formation habilité INRS, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation. La validation du certificat délivré est fixée à 2 ans. Un Maintien et Actualisation des Compétences doit être fait tous les 24 mois.
- Une évaluation à chaud fait aussi l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

ForCoPrev

Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DE SAUVETEURS SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC)

Programme de formation conforme à l'INRS



Objectifs :

- Maintenir et Actualiser ses compétences de SST conformément au référentiel INRS ;
- Intervenir face une situation d'accident de travail et exécuter les gestes de premiers secours en cas d'accident, de malaise.
- Protéger une victime en attendant l'arrivée des secours.
- Être acteur de la Prévention dans son entreprise, contribuer à la prévention des risques

Contenu :

- Statistique sur les AT et MP par CTN en France
- La prévention dans l'entreprise et le retour d'expérience après la formation initiale :
- Les risques spécifiques de l'entreprises.
- Repérer les dangers dans une situation de travail.
- Supprimer ou faire supprimer les dangers dans une situation de travail et dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

Rappel

Protéger :

- Identifier des dangers persistants d'origine mécanique, électrique, thermique, explosion, toxique...
- Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime.

Examiner :

- Rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.
- Alerter ou faire alerter.

Secourir :

- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe adulte, enfant et nourrisson
- La victime ne répond pas et ne respire pas.
- La victime ne répond pas et respire.
- La victime se plaint d'un malaise.
- La victime se plaint de brûlures.
- La victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements
- ou se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

Profil :

Cette formation s'adresse à un groupe de 4 personnes minimum à 10 maximum certifiées SST.

Durée : Une journée, 7 heures en présentiel, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Prérequis :

Le stagiaire inscrit en MAC SST devra être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé, analyse de situation de travail et d'accidents.
- Exercice pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,
- Kit mannequins adulte, enfant et nourrisson.
- Défibrillateur pédagogique.
- Matériel divers pour la réalisation des simulations.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel, formateur titulaire du certificat de formateur (SST) habilité de niveau 1, valide certifié par l'INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement contactez-nous :

TorCoPrev

Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com

Evaluation :

- Evaluation certificatives en 2 épreuves.
- Les épreuves d'évaluations certificatives sont réalisées conformément au référentiel en vue de la délivrance d'un certificat d'acteur SST (model national), délivré par un organisme de formation habilité INRS, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation. La validation du certificat délivré est fixée à 2 ans. Un nouveau Maintien et Actualisation des Compétences doit être fait tous les 24 mois.
- Une évaluation à chaud fait aussi l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



UTILISATION D'UN DEFIBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERNE (DAE)

Les statistiques du ministère chargé de la santé font état de 50 000 décès par ans dû à des accidents cardio-respiratoire. Dans 40% des cas, ces accidents ont été provoqués par une défibrillation ventriculaire initiale. Dans ce contexte l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe pour la réanimation des arrêts cardiaques avant l'arrivée des services des premiers secours apparaît particulièrement utile.

Objectifs :

- Reconnaître les fonctions vitales de la victime, si celle-ci est inconsciente et qu'elle ne respire pas : Adulte, enfant et nourrisson ;
- Alerter les secours ;
- Assurer une respiration et une circulation artificielle en pratiquant une Réanimation Cardio Pulmonaire (RCP).

Contenu :

- Les statistiques du ministère de la santé.
- Analyse de la situation dangereuse et Protéger :
- (Supprimer les dangers persistants, isoler si besoin, dégagement d'urgence...)
- Prise en charge d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu son pronostic vital ou fonctionnel.
- Reconnaître les fonctions vitales de la victime, si celle-ci est inconsciente et ne respire pas : Adulte enfant et nourrisson.
- L'alerte « Appel des secours ».
- Définition du défibrillateur automatisé externe (DAE).
- Contexte d'utilisation / d'application.
- Composition d'un défibrillateur.
- Sa localisation.
- Son utilisation et les cas particuliers.
- Consignes d'entretien et recommandations.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé, analyse de situation de travail et d'accidents.
- Exercice pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.
- Alerter les secours et mettre en fonction le défibrillateur en suivant les indications sonores de l'appareil.
- Défibrillateur Automatisé (DAE)
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,
- Kit mannequins adulte, enfant et nourrisson.
- Matériel divers pour la réalisation des simulations

Evaluation :

- Evaluation formative en continue.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Profil :

Cette formation s'adresse aux salariés d'établissements industriels ou tertiaires pouvant être amenés à intervenir pour porter secours sur un accident cardio-respiratoire et ayant un défibrillateur. Il est conseillé de faire une formation sauveteur secouriste du travail. Conf. (les articles du code du travail Article L. 4121-1, R. 4224-15, R4224-16).

Durée :

Une ½ journée, 4 heures de face à face Pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Prérequis : Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.

Devis sur demande

Pour tout renseignement contactez-nous :



Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com



PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) GESTES & POSTURES

Objectifs :

- Connaître les risques d'inflammations squelettiques provoqués par des gestes répétitifs et postures prolongées.
- Connaître et faire des exercices d'échauffement avant de commencer mon travail.
- Limiter les risques lors des ports de charges et autres gestes dans sa profession.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour soulever, porter tirer pousser une charge.

Contenu :

- Sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles.
- Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- Principes généraux de prévention.
- Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation.
- Exercice d'échauffement en fonction du poste de travail.
- Mise en pratique d'exercices de lever, porter, pousser des charges en atelier.
- Analyses et échanges sur les postures contraignantes ou prolongées au poste de travail.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Sensibilisation sur les accidents du travail, les facteurs de risques en entreprise, les TMS.
- Démonstratives et expérimentation par chaque stagiaire des différentes postures de manutention en atelier ou à son poste de travail.
- Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, mise en situation.
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Cette formation peut être adapté spécialement à votre type d'établissement :

- Spécifiquement aux problèmes de travail sur écran
- Aux métiers où les manutentions sont particulières.

L'intervention directe sur le lieu de travail permet la mise en application des conseils d'ergonomie spatiale avec le matériel existant sur le site.

Profil :

Cette formation s'adresse aux salariés d'établissements industriels ou tertiaires pouvant être amenés à faire de la manutention manuelle, des gestes répétitifs, à travailler sur des postes à postures contraignantes, prolongées... utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs, heurts ou des vibrations.

Durée : Une journée, 7 heures de face à face Pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Prérequis : Aucun

Déplacements :

Dans le contenu de cette formation, un créneau horaire peut être aménagé pour l'ergonomie du poste de conduite.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com

GESTES & POSTURES



Objectifs :

- Connaître les risques d'inflammations squelettiques provoqués par des gestes répétitifs et postures prolongées.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à son poste de travail.

Profil :

Cette formation s'adresse aux salariés d'établissements industriels ou tertiaires pouvant être amenés à faire de la manutention manuelle, des gestes répétitifs, à travailler sur des postes à postures contraignantes, prolongées..., utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs, heurts ou des vibrations.

Contenu :

- Sinistralité Accidents du Travail et Maladies ;
- Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculosquelettiques (TMS) ;
- Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation.

Durée : Une journée, 4 heures de face à face Pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Prérequis : Aucun

Méthodes pédagogiques et outils :

- Sensibilisation sur les accidents du travail, les facteurs de risques en entreprise, les TMS.
- Exercice pratique : Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, mise en situation.
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Cette formation peut être adaptée spécifiquement aux problèmes de travail sur écran ou sur des métiers ou les manutentions sont particulières.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

« Approche d'une analyse de situation de travail »



Objectifs :

- Connaître les risques d'inflammations squelettiques provoqués par des gestes répétitifs et postures prolongées.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à son poste de travail.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque et à la prévention dans son entreprise.

Contenu :

- Sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles.
- Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation.
- Les éléments déterminant de l'activité Physique.
- Les zones de mobilités.
- Danger, risque, situation dangereuse, chasse aux risques.
- Analyse d'une situation de travail (approche).

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé, approche d'une analyse d'une situation de travail via une vidéo appropriée ou un agent filmé à son poste de travail dans l'entreprise.
- Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, mise en situation.
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Cette formation peut être adapté spécialement à votre type d'entreprise :

- Spécifiquement aux problèmes de travail sur écran
- Aux métiers où les manutentions sont particulières.

Profil :

Cette formation s'adresse aux salariés d'établissements industriels ou tertiaires pouvant être amenés à faire de la manutention manuelle, des gestes répétitifs, à travailler sur des postes à postures contraignantes, prolongées... utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs, heurts ou des vibrations.

Durée : Une journée, 7 heures de face à face Pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Prérequis : Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



ERGONOMIE & GESTES & POSTURES & TMS & TRAVAIL SUR ECRAN

Objectifs :

- Comprendre la problématique des Troubles musculo-squelettiques (TMS) et en limiter les risques provoqués par les gestes répétitifs, les postures prolongées ;
- Se préserver & protéger son corps ;
- Avoir des bases en prévention sur les risques liés à l'activité physique (travail statique) dans son entreprise ou son établissement ;
- Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues (travail statique) ;
- Participer à la maîtrise du risque à son poste de travail à la prévention.

Contenu :

- Les chiffres sur les Accidents du Travail et Maladies professionnelles.
- Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculosquelettiques (TMS).
- Prévention, danger, risque, situation dangereuse, dommage..., liés au travail de bureau ;
- Les principes généraux de prévention.
- Les TMS introduction.
- Les risques du métier, les accidents du travail, les maladies professionnelles spécifiques aux activités de bureau.
- L'œil.
- Les éléments déterminant de l'activité de bureau : Fatigue visuelle, activité physique statique...
- Notion d'ergonomie pour l'aménagement des postes de travail, (assis, debout). Les différents principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts adaptés aux activités de bureaux : réglage du siège, d'écran d'appui, luminosité, les zones de mobilité...
- Analyse d'une situation de travail, méthode de recherche des pistes d'amélioration.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Analyse d'une situation de travail (sur un poste de travail en entreprise ou par une vidéo adaptée à l'activité de bureau) ;
- En groupe, recherche des déterminants et proposition des pistes d'amélioration ; PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

La formation est réalisée dans l'entreprise afin de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Un entretien préalable avec le Responsable de l'entreprise peut être nécessaire sur l'étude des statistiques concernant les arrêts, les accidents de travail ou maladies professionnelles, la mise en évidence des problèmes rencontrés en termes de contraintes posturales. L'intervention directe sur le lieu de travail permet la mise en application des conseils d'ergonomie spatiale avec le matériel existant sur le site.

Profil :

Cette formation s'adresse aux Personnels occupant un poste de travail statique ou dynamique avec des manutentions manuelles, des postures contraignantes ou prolongées comportant des risques d'affection musculo-squelettiques. Travail sur écran.

Durée : Une journée, 7 heures de face à face Pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Prérequis : Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



GESTES & POSTURES DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Objectifs :

- Connaître les risques d'inflammations squelettiques provoqués par des gestes répétitifs et postures prolongées.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour limiter les risques liés à la manutention des personnes : lit, fauteuil, sanitaire, habillage.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues.
- Aider aux activités motrices des personnes et utiliser les aides techniques pour la manutention.

Contenu :

- Sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles.
- Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation.
- Les éléments déterminant de l'activité Physique
- Les zones de mobilités.
- Danger, risque, situation dangereuse, chasse aux risques.
- Le personnel soignant, qui est-il et que fait-il ?
- L'organisation du personnel soignant.
- Le travail physique, la charge de travail mentale.
- Maîtriser les différentes techniques de manutention des personnes en s'appuyant sur les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, l'autonomie du patient...
- Les aides techniques.
- Analyse d'une situation de travail (approche).

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé, approche d'une analyse d'une situation de travail via une vidéo appropriée au domaine sanitaire et social où via un scénario joué par le personnel filmé.
- Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort en utilisant les techniques et aides techniques appropriées : Ponté pelvien, translation couchée, rehaussement couché, roulement dos/côté, redressement couché/assis, marche fessier avant/arrière, transfert assis..., utiliser un drap de glisse, une planche de transfert, un disque tournant, un lève personne, soulève personne...
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Profil :

Cette formation s'adresse aux salariés du domaine sanitaire et social.

Durée : Une journée, 7 heures de face à face Pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

Prérequis : Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



STRESS, DOULEUR, ORGANISATION, RELAXATION (Particularité bureautique).

Objectifs :

- Limiter les risques de TMS sur écran en intervenant sur l'organisationnel, les moyens techniques et humain.
- Apprendre à se détendre avec des techniques appropriées basées sur la respiration et la relaxation.

Contenu :

- Les chiffres sur les conditions de travail en Europe
- Le Stress, de quoi parle-t-on ?
- Les mécanismes du stress au travail.
- Le travail, des interactions complexes.
- C'est quoi le travail définition de l'activité.
- Les TMS.
- Quelques chiffres sur les TMS.
- Approche sur la biomécanique humaine, anatomie et pathologies associées.
- Les risques concernant l'activité sur écran (approche).
- Les risques liés au travail sur écran, les troubles musculosquelettiques (TMS).
- Les moyens de prévention (gestes & écran)
- Comment gérer son stress ? Plusieurs exemples pour gérer son stress.
- Respiration : Définition du style externe et interne.
- Le style interne comment ça marche ?
- Exercice simple de respiration pour vaincre son stress, (basés sur la philosophie de la culture Vietnamiennne).

Méthodes pédagogiques et outils :

Orienter le stagiaire sur ses connaissances de l'état de stress au travail, les risques de TMS, les moyens de prévention pour les gestes & écrans et apprendre à gérer son stress par des exercices de respiration et la relaxation.

Planches, exercices de respiration « Le matin Calme ».

PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, dépliant avec exercice de respiration.

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de stage remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Un engagement dans une véritable démarche de prévention :

Cette action de formation permet une démarche de prévention dans l'entreprise notamment sur le bien être des salariés, ceci afin de les aider à gérer les situations de stress. Elle permet aux stagiaires de reconnaître un état de stress, d'avoir une approche sur la biomécanique, l'anatomie et ses pathologies. De connaître les risques concernant l'activité sur écran avec une approche sur les troubles musculosquelettiques (TMS), d'aborder les moyens de prévention et d'apprendre à gérer son stress avec des techniques de respiration et de relaxation appropriées et issues de culture Vietnamiens.

Profil :

Tout public : salariés d'entreprise ayant un poste de travail avec écran.

Durée : Un jour 7h. dix personnes maximum / jour.

Prérequis : Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

DOULEUR ET STRESS

Objectifs :

- Gérer les situations de stress avec ou sans handicap ou pathologie.

Contenu :

- Tour de tables pour une présentation des stagiaires
- Les chiffres sur les conditions de travail en Europe.
- Stress, les risques et troubles psychosociaux de quoi parle-t-on ?
- Les mécanismes du stress au travail.
- Le travail, des interactions complexes.
- C'est quoi le travail définition de l'activité.
- Les TMS.
- Quelques chiffres sur les TMS.
- Biomécanique humaine, anatomie et pathologie associées.
- Quelques exemples pour gérer son stress.
- Respiration : Définition du style externe et interne.
- Le style interne comment ça marche ?
- Exercice simple de respiration pour vaincre son stress, (basés sur la philosophie de la culture Vietnamienne).

Méthodes pédagogiques et outils :

Reconnaître un état de stress au travail, les risques de TMS, mettre en œuvre les moyens de prévention et apprendre à gérer son stress par des exercices de respiration.

- Planches, exercices de respiration « Le matin Calme ».
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



Un engagement dans une véritable démarche de prévention :

Permettre à travers ce temps de « formation-action » une démarche de prévention dans l'entreprise pour le bien être des salariés, ceci afin de les aider à gérer les situations de stress avec leur handicap ou leur pathologie.

Profil :

Tout public : salariés d'entreprise avec un travail dynamique ou statique, reconversion, Professionnalisation...

Durée : Une demi-journée 4 Heures face à face pédagogique. Groupe de 12 stagiaires maximum.

Prérequis : Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



STRESS, DOULEUR, RESPIRATION ET RELAXATION (MASSAGE)

Objectifs :

- Limiter les risques de TMS.
- Apprendre à se détendre avec des techniques appropriées basées sur la respiration et la relaxation.

Contenu :

- Les chiffres sur les conditions de travail en Europe
- Le Stress, de quoi parle-t-on ?
- Les mécanismes du stress au travail.
- Le travail, des interactions complexes.
- C'est quoi le travail définition de l'activité.
- Les TMS.
- Approche sur la biomécanique humaine, anatomie et pathologies associées.
- Comment gérer son stress ? Plusieurs exemples pour gérer son stress.
- Respiration : Définition du style externe et interne.
- Le style interne comment ça marche ?
- Exercice simple de respiration pour vaincre son stress, (basés sur la philosophie de la culture Vietnamienne).
- Relaxation par massage SHIATSU dans un siège massant.

Méthodes pédagogiques et outils :

Orienter le stagiaire sur ses connaissances de l'état de stress au travail, les risques de TMS, les moyens de prévention pour les gestes & écrans et apprendre à gérer son stress par des exercices de respiration et la relaxation.

Planches, exercices de respiration « Le matin Calme ».

Relaxation par massage SHIATSU dans un siège massant.

PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, dépliant avec exercice de respiration, siège massant.

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de stage remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Un engagement dans une véritable démarche de prévention :

Cette action de formation permet une démarche de prévention dans l'entreprise notamment sur le bien être des salariés, ceci afin de les aider à gérer les situations de stress. Elle permet aux stagiaires de reconnaître un état de stress, d'avoir une approche sur la biomécanique, l'anatomie et ses pathologies. De connaître les risques concernant l'activité sur écran avec une approche sur les troubles musculosquelettiques (TMS), d'aborder les moyens de prévention et d'apprendre à gérer son stress avec des techniques de respiration et de relaxation appropriées et issues de culture Vietnamiens.

Profil :

Tout public : salariés d'entreprise ayant un poste de travail avec écran.

Durée :

Un jour par tranche de 2h / personne. Quatre personnes maximum / jour.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com



RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Objectifs :

- Améliorer les connaissances sur les risques d'RPS et leurs effets sur la santé.
- Comprendre les phénomènes liés à l'activité de travail ou les évolutions du monde du travail qui peuvent conduire à la dégradation de la santé physique ou mental ou au contraire à sa préservation.
- Analyser les pratiques de prévention existantes pour élaborer et diffuser de nouvelles approches de prévention adaptées à la diversité des situations de travail.

Un engagement dans une véritable démarche de prévention :

Les Risques psychosociaux (RPS) – Stress, violence interne, violence externe..., peuvent être difficiles à appréhender. Il n'en demeure pas moins que l'employeur doit, au même titre que les autres risques professionnels, les évaluer et les intégrer dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) qui sert comme outil pour la prévention de l'entreprise. Leur évaluation contribue au processus continu de la prévention et d'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des salariés dans l'entreprise.

Contenu :

- Quelques chiffres sur les conditions de travail en Europe.
- Stress, les risques et troubles psychosociaux : De quoi parle-t-on ? Définition.
- Le mécanisme du Stress.
- Le travail, des interactions complexes.
- L'homme au travail, l'activité.
- Définition du Trouble et du Risque (RPS).
- Définition de la notion de risques psychosociaux.
- Les TMS.
- Etat de stress, violence interne, violence externe, harcèlement moral et sexuel.
- Risque lié à l'organisation de travail.
- Définition du mal-être au travail, la souffrance au travail, l'épuisement professionnel.
- Connaître les facteurs de risques psychosociaux.
- Le document unique d'évaluation des RPS, son élaboration et les obligations de l'employeur.
- Comment préparer l'évaluation des facteurs de risques psychosociaux ?
- Comment faire en cas de difficulté de dialogue entre les acteurs de l'entreprises ?
- Comment évaluer les facteurs de risques psychosociaux ?
- Comment coter les facteurs de risques psychosociaux ?
- Comment définir et hiérarchiser les actions ?



Méthodes pédagogiques et outils :

Rendre les stagiaires capables de mettre en œuvre l'évaluation des facteurs de risques psychosociaux, de les intégrer dans le document unique d'évaluation des risques (RPS), de définir et hiérarchiser des actions et réévaluer ses facteurs de risques psychosociaux.

Des documents, des fiches types de travail, outils d'observation et d'analyse de situations de travail seront donnés des séquences audiovisuelles seront regardées par les stagiaires afin de comprendre la démarche et d'apporter une théorie sur les principes déterminants de l'activité.

Matériels pédagogiques :

Spécimen DUERP

Outils d'observation et d'analyse

PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Profil :

Dirigeant, manager, IRP, CHSCT, CSE.

Durée : 2 jours - 14 Heures face à face pédagogique. Groupe de 10 stagiaires maximum.

Prérequis : Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

ForCoPrev

Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (Acteur PRAP IBC)

Programme de formation conforme à l'INRS

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention.

Contenu :

La démarche PRAP de quoi parle-t-on ?

- Les enjeux de la prévention.
- L'organisation de la prévention.
- Les principes généraux de la prévention.
- Définition d'AT, MP et statistique en France.
- Les responsabilités en cas d'accidents.

Initiation à l'évaluation des risques

- Identifier les risques, les dangers...
- Introduction aux TMS.
- Cas pratiques de situations de travail.
- L'activité de l'homme au travail.
- Introduction à l'analyse de l'activité.

Fonctionnement de la mécanique du corps humain

- Lombalgie et technique d'économie d'effort.
- Les TMS et l'identification des risques liés à l'activité physique.

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.

Analyse de l'activité

- Préparation et observation d'une analyse de situation de travail dangereuse.
- Recherche des déterminants et des pistes d'amélioration.
- Épreuve certificative : analyse et correction d'une situation de travail dangereuse proche d'une situation réelle de travail.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Travaux en sous-groupes alternant théorie et pratique.
- Étude de cas pratiques issus de l'expérience professionnelle des participants.
- Documents de support mis à la disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux.
- Ordinateur ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, petits matériels.

Engagement envers une véritable démarche de prévention :

Ce temps de « formation-action » doit permettre à l'entreprise de dégager des pistes d'amélioration dans les aspects organisationnels, techniques et humains des situations de travail, en vue de réduire les risques de TMS et ceux liés aux manutentions manuelles. Participe à l'amélioration du document unique.

Profil :

Personnels du secteur industrie, bâtiment et commerce faisant de la manutention manuelle, du port de charges ou des travaux avec des gestes répétitifs, ayant des postures de travail contraignantes ou prolongées, utilisant des engins ou des outils exposant aux chocs, heurts ou vibrations.

Durée :

Deux jours, 14 heures, en Présentiel. Groupe de 10 stagiaires maximum. Pour tenir compte des contraintes de l'entreprise, les séances de formation peuvent être réparties sur 3 semaines.

Pré-requis :

Aucun

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (Acteur PRAP IBC)

Programme de formation conforme à l'INRS

Évaluation :

- Évaluation formative en continu.
- Épreuves d'évaluation par un certificat PRAP IBC (model national), délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée. (Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative IBC peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP).
- La validité de ce certificat est de deux ans, et sa prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage obligatoire « maintien et actualisation des compétences » d'une journée tous les 24 mois. Dans le cas d'un changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation est nécessaire.
- La formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Possibilité de se déplacer en atelier avec accord du chef d'entreprise.

Cette formation est animée par un professionnel formateur titulaire du certificat de formateur (PRAP IBC) valide certifié par l'INRS.



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES d'ACTEUR EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (MAC PRAP IBC)

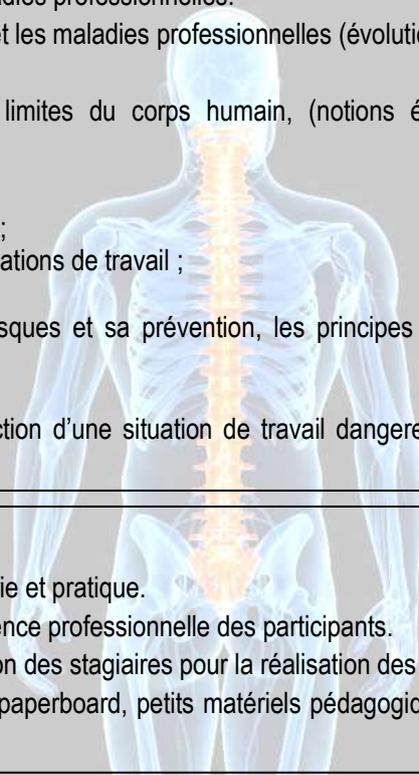
Programme de formation conforme à l'INRS

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque de son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Contenu :

- Tour de table pour un retour d'expérience des acteurs PRAP IBC.
- Les risques : accidents du travail et maladies professionnelles.
- Statistiques sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (évolution).
- Les principes de la prévention.
- Rappel sur le fonctionnement et les limites du corps humain, (notions élémentaires d'anatomie).
- Retour d'expérience sur :
 - la situation en tant qu'acteurs PRAP ;
 - les observations et analyses des situations de travail ;
 - les différentes atteintes à la santé ;
 - la participation à la maîtrise des risques et sa prévention, les principes de sécurité physique et d'économie d'effort ;
 - relation avec le document unique.
- Épreuve certificative : analyse et correction d'une situation de travail dangereuse proche d'une situation réelle de travail.



Méthodes pédagogiques et outils :

- Travaux en sous-groupes alternant théorie et pratique.
- Étude de cas pratiques issus de l'expérience professionnelle des participants.
- Documents de support mis à la disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux.
- Ordinateur ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, petits matériels pédagogiques pour la manutention manuelle.

Évaluation :

- Évaluation formative en continu.
- Épreuves d'évaluation par un certificat PRAP IBC (model national), délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée. (Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative IBC peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP).
- La validité de ce certificat est de deux ans, et sa prolongation est conditionnée par l'obligation d'un stage « maintien et actualisation des compétences » d'une journée tous les 24 mois. Dans le cas d'un changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation est nécessaire.
- La formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Engagement envers une véritable démarche de prévention :

Ce temps de « formation-action » doit permettre à l'entreprise de dégager des pistes d'amélioration dans les aspects organisationnels, techniques et humains des situations de travail, en vue de réduire les risques de TMS et ceux liés aux manutentions manuelles. Participe à l'amélioration du document unique.

Profil :

Personnels du secteur industrie, bâtiment et commerce faisant de la manutention manuelle, du port de charges ou des travaux avec des gestes répétitifs, ayant des postures de travail contraignantes ou prolongées, utilisant des engins ou des outils exposant aux chocs, heurts ou vibrations.

Durée :

Une journée, 7 heures, en présentiel. Groupe de 10 stagiaires maximum.

Pré-requis :

Personnels certifiés Acteur PRAP (IBC).

Possibilité de se déplacer en atelier avec accord du chef d'entreprise.

Cette formation est animée par un professionnel formateur titulaire du certificat de formateur (PRAP IBC) valide certifié par l'INRS.

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SANITAIRE ET SOCIAL, ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITE DE LA PERSONNE AIDEE ; (Acteur PRAP 2S – ALM)

Programme de formation conforme à l'INRS

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise, son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque et à la prévention de son entreprise ou de son établissement.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Contenu :

La démarche PRAP, de quoi parle-t-on ?

- Les enjeux de la prévention.
- L'organisation de la prévention.
- Les principes généraux de la prévention.
- Définition d'AT, MP et statistique en France.
- Les responsabilités en cas d'accident.

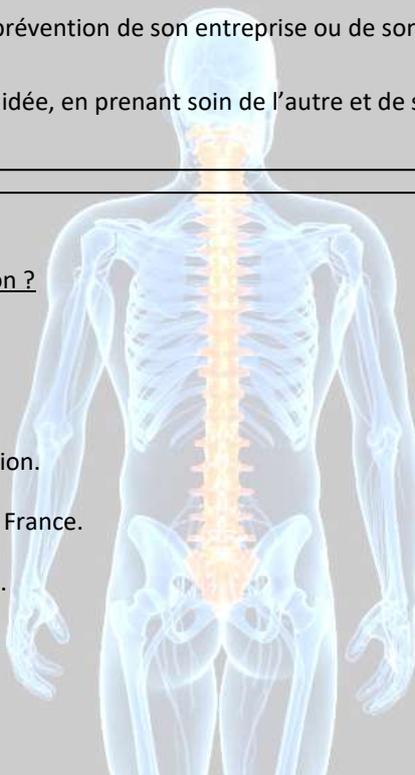
Initiation à l'évaluation des risques

- Identifier les risques, les dangers...
- Introduction aux TMS.

- Cas pratiques des situations de travail.
- L'activité de l'homme au travail.
- Introduction à l'analyse de l'activité.

Fonctionnement de la mécanique du corps humain.

- Lomalgie et technique d'économie d'effort.
- Les TMS et l'identification des risques liés à l'activité physique.



Un engagement dans une véritable démarche de prévention :

Permettre à l'entreprise, à travers ce temps de « formation-action » de dégager des pistes d'amélioration dans les domaines organisationnel, technique et humain aux situations de travail en vue de réduire les risques de TMS et ceux liés aux manutentions manuelles. Participe à l'amélioration du document unique.

Profil :

Cette formation s'adresse aux personnes travaillant dans des établissements spécialisés (hôpitaux, cliniques, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), hébergement pour personnes handicapées...

Durée :

4 jours, 28 heures en présentiel dont 14h consacrées à l'ALM. Groupe de 10 stagiaires maximum.

Tenant compte de l'ALM et des contraintes de l'entreprise, les séances de formation peuvent être réparties sur 3 semaines.

Pré-requis : aucun

Contenu suite :

Analyse de l'activité.

- Préparation, observation de l'analyse d'une situation de travail.
- Analyse de la situation de travail, recherche des déterminants et des pistes d'amélioration, (évaluation certificative).

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi, (évaluation certificative).

Matériels pédagogiques et outils :

PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,

Matériels de base : Fauteuils roulant à accoudoirs escamotables, lits médicalisés...

Matériels complémentaires : Disque de pivotement, planche de transfert, draps de glisse, lève et soulève personne, Draps de glisse, Rollbord, Déambulateur, Cannes, Coussin unidirectionnel...

Méthodes pédagogiques et outils :

- La formation alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, jeux de rôles et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.

Evaluation :

- Épreuves d'évaluation par un certificat PRAP 2S (model national), option ALM, délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée. (Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative (2S) peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP).
- Le certificat d'Acteur PRAP (2S) délivré au stagiaire, est valable 24 mois. Cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoires MAC Acteur PRAP 2S option ALM.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Cette formation est animée par un professionnel formateur titulaire du certificat de formateur (PRAP 2S) valide certifié par l'INRS.



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITE DE LA PERSONNE AIDEE ; (Acteur PRAP 2S – ALM)

Programme de formation conforme à l'INRS

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise, son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque et à la prévention de son entreprise ou de son établissement.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Contenu : Retour d'expérience :

- Tour de table pour un retour d'expérience des acteurs PRAP 2S.
- Les risques : accidents du travail et maladies professionnelles.
- Statistiques sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (évolution).
- Les principes de la prévention.
- Rappel sur le fonctionnement et les limites du corps humain, (notions élémentaires d'anatomie).
- Retour d'expérience sur :
 - la situation en tant qu'acteurs PRAP ;
 - les observations et analyses des situations de travail ;
 - les différentes atteintes à la santé ;
 - la participation à la maîtrise des risques et sa prévention, les principes de sécurité physique et d'économie d'effort ;
 - relation avec le document unique ;

Analyse de l'activité.

- Analyse d'une situation de travail, recherche des déterminants et des pistes d'amélioration (évaluation certificative).

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi, (évaluation certificative).

Engagement envers une véritable démarche de prévention :

Ce temps de « formation-action » doit permettre de maintenir la démarche de prévention dans l'entreprise en prenant en compte le retour d'expérience des acteurs PRAP 2 S. Participe à l'amélioration du document unique.

Profil :

Cette formation s'adresse aux personnes travaillant dans des établissements spécialisés (hôpitaux, cliniques, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), hébergement pour personnes handicapées...

Durée :

Deux jours, 14 heures en présentiel dont 7h consacrées à l'ALM. Groupe de 10 stagiaires maximum.

Pré-requis :

Personnels certifiés Acteur PRAP (2S).

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITE DE LA PERSONNE AIDEE ; (Acteur PRAP 2S – ALM)



Programme de formation conforme à l'INRS

Matériels pédagogiques et outils :

PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,

Matériels de base : Fauteuils roulant à accoudoirs escamotables, lits médicalisés...

Matériels complémentaires : Disque de pivotement, planche de transfert, draps de glisse, lève et soulève personne, Rollbord, déambulateur, cannes, coussin unidirectionnel...

Méthodes pédagogiques et outils :

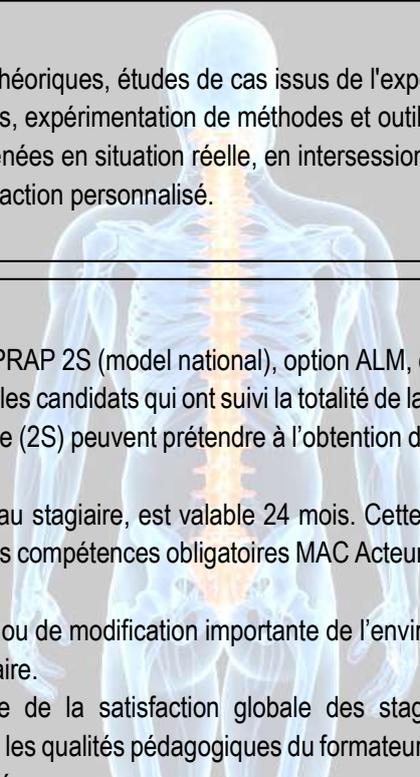
- La formation alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, jeux de rôles et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.

Possibilité de se déplacer dans les services avec accord du chef d'entreprise.

Cette formation est animée par un professionnel formateur titulaire du certificat de formateur (PRAP 2S) valide certifié par l'INRS.

Évaluation :

- Épreuves d'évaluation par un certificat PRAP 2S (model national), option ALM, délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée. (Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative (2S) peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP).
- Le certificat d'Acteur PRAP 2S délivré au stagiaire, est valable 24 mois. Cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoires MAC Acteur PRAP 2S option ALM.
- Dans le cas d'un changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation est nécessaire.
- La formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.





**COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)
SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)
Moins de 300 salariés**

Objectifs

- Faire du CSE une institution de dialogue, de concertation et de proposition.
- Maîtriser les missions du comité et ses règles de fonctionnement.
- Préparer et organiser les réunions de CSE.
- Connaître les moyens des membres du CSE pour exercer leur mandat.
- Identifier et analyser les risques professionnels.
- Améliorer les conditions de travail.

Contenu

Côté fonctionnement

- taille de l'entreprise et CSE (seuil de 50 salariés), composition du CSE ;
- ordonnances Macron sur le dialogue social ;
- attributions, fonctionnement, composition, missions du CSE, cadre juridique, rôle et statut des membres (président, secrétaire, trésorier), commissions obligatoires, règlement intérieur ;
- convocation, ordre du jour, procès-verbal ;
- missions des IRP, missions des experts en cas de recours par le CSE ;
- santé et sécurité au travail, CSSCT + de 300 salariés, enjeux, cadre réglementaire, démarche de prévention, analyse des risques DUERP...
- moyens, outils de communication ou enquêtes auprès des salariés ;
- moyens et budget du CSE, activités sociales et culturelles ;
- obligations comptables et assurances obligatoires ;
- heures de délégation : partage, report, règles.

Côté économique

- principes comptables pour le CSE ;
- organisation et conditions d'efficacité ;
- pourcentage de fonctionnement et subvention des activités sociales et culturelles ;
- calcul des différentes subventions et séparation des budgets ;
- assurances obligatoires, documents annuels et comptes en séance plénière, présentation des comptes et des prévisions aux salariés ;
- analyses d'accidents ;
- analyses des situations dangereuses ;
- gestion des entreprises extérieures ; (+ de 50 salariés)
- responsabilités, délégation de pouvoir ;
- visite et / ou inspection terrain sur site ;(+ de 50 salariés)
- analyse d'accident et/ou de situation à risque sur site.

Élus au CSE, vous souhaitez bénéficier d'une formation pratique à l'exercice de votre mandat. Faire du CSE une institution de dialogue, de concertation et de proposition, telle est votre ambition. Pour ce faire, il convient de maîtriser les missions du comité et ses règles de fonctionnement. En effet, la fusion des instances représentatives du personnel à la suite des ordonnances Macron du 22 septembre 2017 positionne le Comité social d'entreprise comme un partenaire incontournable de la politique sociale de l'entreprise.

Profil :

Membres du Comité social et économique.

Durée : 5 jours

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalable n'est requis pour suivre cette formation

Méthodes pédagogiques et outils

- Apport théorique, cas pratiques et mises en situation pour s'entraîner à exercer son mandat.

Évaluation

- Évaluation formative en continu.
- Évaluation des acquis par un QCM.
- Cette formation sera sanctionnée par une attestation de stage.
- Satisfaction globale de la formation par les stagiaires (accueil, qualités pédagogiques, méthodes et moyens).

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

The logo for TorCoPrev features the word 'TorCoPrev' in a stylized font. The 'T' is large and red, with a horizontal line extending to the right. 'or' is in blue, 'Co' is in red, and 'Prev' is in blue.

Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com



**COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)
COMMISSION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)
Plus de 300 salariés**

Objectifs

- Faire du CSE une institution de dialogue, de concertation et de proposition.
- Maîtriser les missions du comité et ses règles de fonctionnement.
- Préparer et organiser les réunions de CSE.
- Connaître les moyens des membres du CSE pour exercer leur mandat.
- Identifier et analyser les risques professionnels.
- Améliorer les conditions de travail.

Contenu

Côté fonctionnement

- taille de l'entreprise et CSE (seuil de 50 salariés), composition du CSE ;
- ordonnances Macron sur le dialogue social ;
- attributions, fonctionnement, composition, missions du CSE, cadre juridique, rôle et statut des membres (président, secrétaire, trésorier), commissions obligatoires, règlement intérieur ;
- convocation, ordre du jour, procès-verbal ;
- Les autres commissions, seuil des 300, 1000 salariés
- missions des IRP, missions des experts en cas de recours par le CSE ;
- BDESE mise à disposition des membres du CSE
- santé et sécurité au travail, création d'une CSSCT + de 300 salariés, enjeux, cadre réglementaire, démarche de prévention, analyse des risques DUERP...
- moyens, outils de communication ou enquêtes auprès des salariés ;
- moyens et budget du CSE, activités sociales et culturelles ;
- obligations comptables et assurances obligatoires ;
- heures de délégation : partage, report, règles.
- visite et / ou inspection terrain sur site ;
- analyse d'accident et/ou de situation à risque sur site.

Élus au CSE, vous souhaitez bénéficier d'une formation pratique à l'exercice de votre mandat. Faire du CSE une institution de dialogue, de concertation et de proposition, telle est votre ambition. Pour ce faire, il convient de maîtriser les missions du comité et ses règles de fonctionnement. En effet, la fusion des instances représentatives du personnel à la suite des ordonnances Macron du 22 septembre 2017 positionne le Comité social d'entreprise comme un partenaire incontournable de la politique sociale de l'entreprise.

Profil :

Membres du Comité social et économique.

Durée : 5 jours

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalable n'est requis pour suivre cette formation

Côté économique

- principes comptables pour le CSE ;
- organisation et conditions d'efficacité ;
- pourcentage de fonctionnement et subvention des activités sociales et culturelles ;
- calcul des différentes subventions et séparation des budgets ;
- assurances obligatoires, documents annuels et comptes en séance plénière, présentation des comptes et des prévisions aux salariés ;
- assurer la transition d'un CHSCT vers une CSSCT ;
- analyses d'accidents ;
- analyses des situations dangereuses ;
- gestion des entreprises extérieures ;
- responsabilités, délégation de pouvoir ;

Méthodes pédagogiques et outils

- Apport théorique, cas pratiques et mises en situation pour s'entraîner à exercer son mandat.

Évaluation

- Évaluation formative en continu.
- Évaluation des acquis par un QCM.
- Cette formation sera sanctionnée par une attestation de stage.
- Satisfaction globale de la formation par les stagiaires (accueil, qualités pédagogiques, méthodes et moyens).

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

The logo for ForCoPrev features a stylized 'F' in red and blue, followed by the text 'orCoPrev' in blue.

Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com

FONCTION DE REFERENT SECURITE

Objectifs :

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire en santé et sécurité au travail.
- Mettre en œuvre une démarche de prévention en santé sécurité au travail.
- Employer des méthodes de travail afin de diagnostiquer et prévenir les risques affectant la sécurité de l'entreprise.
- Aborder la démarche sur la prévention des Troubles musculosquelettiques, le bien-être au travail.
- Positionner le document unique comme un outil de prévention.

Contenu :

Textes législatifs, réglementaires et jurisprudence.
Notion de la prévention et obligations en matière de prévention.
Démarche de prévention et analyse, (Accidents du travail, maladies professionnelles, bien-être au travail).
Les principes généraux de prévention (Art. L 4121-2 du code du travail).
Les différents acteurs de la prévention.
Rôle et mission et mission du référent en sécurité.
Obligations et responsabilité.
Management en sécurité et santé au travail.
Les accidents du travail et les maladies professionnelles, quelques chiffres.
Les troubles musculo-squelettiques.
Anatomie et pathologies associées.
Les zones de mobilité.
Danger - Risque
Chasse aux risques.
Analyse d'une situation de travail dangereuse.
Evaluation des risques.
Le document unique, le plan de prévention, le permis de feu, les protocoles de sécurité.
L'arbre des causes.
Les risques d'incendie « la théorie du feu, les causes et conséquences, les fumées, la panique ».

Profil :

Salarié désigné compétent ayant des responsabilités dans les activités de la protection et de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise. (Art. L 4644-1 du code du travail). Chef d'établissement, chef de service, chef d'équipe, toutes personnes encadrant du personnel, cadre, maîtrise...

Durée :

3 Jours – 21 Heures

Pré-requis : Aucun

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé
- Travail en sous-groupe
- Recherche de textes législatifs, réglementaires...
- Outils veille réglementaire,
- Analyse d'une situation dangereuses « fréquence, probabilité, gravité et cotation ».
- Créer un document unique « Approche », spécimen.
- Analyse « arbre des cause », grilles
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

Evaluation :

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires. Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

SE FAMILIARISER AVEC LA REGLEMENTATION EN SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

Objectifs :

- Connaître et appliquer le cadre législatif et réglementaire dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.
- Identifier les obligations de l'employeur conformément au code du travail.
- Identifier le rôle et les missions des acteurs de sécurité.
- Recherche simple dans la jurisprudence, responsabilité en cas d'accident.
- Organiser sa veille réglementaire en sécurité et santé au travail.

Contenu :

- Introduction au droit « cadre législatif et réglementaire ».
- Les obligations de l'employeurs qui doit garantir la santé et sécurité au travail de ses salariés
- Les principes généraux (code du travail).
- Le DUERP : évaluation des risques, risques incendie, électrique, chimique, mécanique...
- Le référent sécurité : son rôle ses missions, bilan annuel, indicateurs AT, MP, le PAPRIACT.
- Notion de prévention : L'employeur doit connaître les risques de son entreprise. Enumérer les risques.
- Rôles, missions et obligations des acteurs de la prévention, en interne le CHSCT, délégués du personnel, référent sécurité..., en externe l'inspection du travail, médecin du travail, CARSAT, organisme de contrôle...).
- Prendre en compte les équipements de travail, la coactivité, le travail isolé, le plan de prévention,
- le permis de feu, les protocoles de sécurité...
- Responsabilités : civile et pénale, délégation de pouvoir...
- Obligations administratives : Registre du personnel, gestion du temps de travail, pauses, gestion des accidents du travail, maladies professionnelles, identification et actions à menées en matière de sécurité et santé au travail... AT et MP, les chiffres, le registre des accident bénins...
- Les TMS « les atteintes à la santé »
- La manutention : norme, valeurs seuil de référence.
- La situation dangereuse -danger-risque.
- Chasse aux risques.
- Exercice sur les situations dangereuses : personne, danger, facteur déclencheur, dommage...
- Analyse d'une situation dangereuse, dommage probable, fréquence, gravité, score, plan d'action...
- Analyse d'une situation à problème (RPS).
- Organiser et gérer sa veille réglementaire en sécurité et santé au travail.

Profil :

Chefs d'établissement, DRH, Responsables sécurité / environnement, Responsables opérationnels, Chef de service, Chef d'équipe, Membres des CE, Délégués du personnel, CHSCT, CSE... Toute personne chargée d'identifier et d'appliquer les obligations légales dans le domaine de la sécurité et santé au travail.

Durée :

3 Jours – 21 Heures

Pré-requis : Aucun

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé
- Travail en sous-groupe
- Recherche de textes législatifs, réglementaires...
- Grilles d'analyse et pistes d'amélioration
- Outils veille réglementaire
- Spécimen « registre de sécurité »
- Spécimen « permis de feu »
- Spécimen « plan de prévention »
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, internet.

Evaluation :

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Cette formation est illustrée par des exemples avec retour d'expérience et est animée par des professionnels de la prévention.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



ForCoPrev

Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com

APPREHENDER LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Objectifs :

- Participer à la réalisation et à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation ;
- Contribuer à la transcription de cet inventaire dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail.

Contenu :

- Rappel du cadre juridique et des 9 principes généraux de prévention ;
- Le document unique, responsabilité civile et pénale ;
- Connaître la réglementation en matière de risques professionnels et prendre en compte les exigences du code du travail ;
- Identifier les acteurs internes et externes en santé et sécurité au travail et exploiter ces ressources dans l'analyse des risques professionnels ;
- Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : unités de travail, dangers, risques, situation dangereuse, fréquences, gravité, évaluation des risques... ;
- Savoir analyser les risques professionnels
- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de son entreprise ;
- Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques : savoir analyser l'exposition du salarié aux dangers ;
- Mettre en forme l'analyse des risques selon les critères d'appréciation de la fréquence d'exposition, de la gravité de l'accident, et la notion de risque initial et résiduel.
- Compléter le document unique, identifier les points d'amélioration, proposer et mettre en place des actions de prévention et correctives ;
- Faire un programme annuel de prévention des risques.

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement ;

La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée :

- 1° Au moins chaque année ;
- 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ;
- 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.

Profil :

Salarié désigné compétent ayant des responsabilités dans les activités de la protection et de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Durée :

4 Jours – 28 Heures

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé et débats ;
- Recherche de textes législatifs, réglementaires, veille à l'aide d'outils ;
- Recherche d'information AT/MP sur des documents d'entreprise ;
- Outils d'analyse ; plan d'action
- Spécimen DUERP
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par un organisme de formation habilité INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

Évaluation :

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation par diplôme ou certificat mais par des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectifs

- Connaître les moyens de secours et d'extinction, savoir les utiliser lors d'un départ de feu.
- Connaître les consignes de sécurité générales et particulières de son établissement, son entreprise.
- S'assurer de la vacuité des accès des secours.
- Evacuer le public en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les personnes à situation handicap.

Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :

Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;

Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

Leur Rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- L'évacuation

Type de public :

L'ensemble du personnel

Durée : 1 Jour - 7 Heures

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

+ Le feu

- Les textes législatifs et réglementaires
- L'organisation de la sécurité incendie.
- La théorie du feu « le triangle du feu ».
- L'incendie : Naissance et propagation
- Causes et conséquences des incendies
- Faits divers sur les incendies.
- Les classes de feux
- Les différents agents extincteurs
- Les différents extincteurs

+ L'évacuation

- L'organisation de l'évacuation
- L'alarme et l'alerte
- L'encadrement et le responsable de l'évacuation
- Guide et serre-file
- La panique et le sur accident
- La mise en sécurité du public
- Le point de rassemblement
- Les plans
- Les consignes et la main courante
- Scénario de l'évacuation « Qui ? Quoi ? Comment ? Où ? »
- Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent
- Organisation pour la pratique
- Vidéo départ de feu, relever les anomalies

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le point de rassemblement, l'accueil des secours..., (Avec l'accord du Chef d'entreprise)
- Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique par chaque stagiaire.
- Information sur l'utilisation de la couverture anti-feu.
- Informations sur les coupures de fluides.

- Mettre en place une organisation Responsable d'évacuation, Encadrement, Guides et Serre-Files où améliorer l'organisation déjà mise en place par l'entreprise avec des scénarios :

« Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froides ».

- Débriefing avec les équipes lors des scénarios.
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie
- Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

Matériels :

Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, extincteurs, bac à feu écologique, générateur de fumées.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif
- Participatif
- Travail en groupes ou sous-groupes
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation)

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et

- Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité.
- La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement. (Une ½ journée de préparation.).
- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou niveau supérieur.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com



EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectifs

- Connaître les moyens de secours et d'extinction EPI et ESI, savoir les utiliser lors d'un départ de feu.
- Connaître les consignes de sécurité générales et particulières de son établissement, son entreprise.
- S'assurer de la vacuité des accès des secours.
- Evacuer le public en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les personnes à situation handicap.

Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :

Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;

Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

Leur Rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- L'évacuation

Type de public :

L'ensemble du personnel

Durée : 1 Jour - 7 Heures

Prérequis : Être Equipier de Première Intervention

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

Le feu

- Les textes législatifs et réglementaires
- L'organisation de la sécurité incendie.
- La théorie du feu « le triangle du feu ».
- L'incendie : Naissance et propagation
- Causes et conséquences des incendies
- Faits divers sur les incendies.
- Les classes de feux
- Les différents agents extincteurs
- Les divers moyens d'extinction
- Les différents extincteurs (portatifs, sur roues)
- Le robinet d'incendie Armé (RIA)
- Les vérifications périodiques
- Les bouches, poteaux d'incendie privés et moyens divers
- Le matériel ESI
- Le SSI

L'évacuation

- L'organisation de l'évacuation
- L'alarme et l'alerte
- L'encadrement et le responsable de l'évacuation
- Guide et serre-file
- La panique et le sur accident
- La mise en sécurité du public
- Le point de rassemblement
- Les plans
- Les consignes et la main courante
- Scénario de l'évacuation « Qui ? Quoi ? Comment ? Où ? »
- Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent
- Organisation pour la pratique
- Vidéo départ de feu, relever les anomalies

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le point de rassemblement, l'accueil des secours..., (Avec l'accord du Chef d'entreprise)
- Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique par chaque stagiaire.
- Mise en œuvre des tuyaux plats (trainasse) incendie sur les poteaux ou bouches d'incendie et les raccorder aux accessoires d'extinction et au robinet diffuseur.
- Mise en pratique de l'utilisation du matériel ESI.
- Information sur l'utilisation de la couverture anti-feu.
- Informations sur les coupures de fluides.
- Mettre en place une organisation Responsable d'évacuation, Encadrement, Guides et Serre-Files où améliorer l'organisation déjà mise en place par l'entreprise avec des scénarios :

« Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froides ».

- Débriefing avec les équipes lors des scénarios.
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie
- Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

Matériels :

Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, extincteurs, bac à feu écologique, générateur de fumées.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif
- Participatif
- Travail en groupes ou sous-groupes
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation)

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

- Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité.
- La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement.
- La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.
- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com



UTILISATION DES EXTINCTEURS

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectifs

- Connaître les moyens de secours et d'extinction, savoir les utiliser lors d'un départ de feu.
- Connaître les consignes de sécurité générales et particulières de son établissement.
- Evacuer le public en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les personnes à situation handicap.
- S'assurer de la vacuité des accès des secours.

Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :

Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;

Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

Leur Rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- L'évacuation

Type de public :

L'ensemble du personnel

Durée : 3 H 50

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

Le feu

- Les textes législatifs et réglementaires.
- L'organisation de la sécurité incendie.
- La théorie du feu « le triangle du feu ».
- L'incendie : Naissance et propagation.
- Causes et conséquences des incendies.
- Faits divers sur les incendies.
- Les classes de feux.
- Les différents agents extincteurs,
- Les différents extincteurs
- L'attaque du feu
- Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent
- Sensibilisation sur l'évacuation.

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours. (Avec l'accord du Chef d'entreprise).
- Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique.
- L'utilisation de la couverture anti-feu.
- Informations sur les coupures de fluides.

- ✓ Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur

Matériels :

Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, extincteurs, bac à feu écologique.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif
- Participatif
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou plus.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

The logo for TorCoPrev features the word 'TorCoPrev' in a stylized font. The 'T' is red, 'or' is blue, 'Co' is red, and 'Prev' is blue.

Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com



EVACUATION EN CAS D'INCENDIE :
D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)
D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS (ERT)
D'UNE INSTALLATION OUVERTE AU PUBLIC (IOP)

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectifs

- Appliquer les consignes de sécurité incendie en tant que personnel chargé d'évacuation selon les procédures de l'établissement prévues en cas de début d'incendie.
- Diriger et encadrer une évacuation rapide et en bon ordre du public, du personnel de l'établissement.
- Rendre compte à sa hiérarchie, au Dirigeant de l'établissement.

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

L'évacuation

- Les textes législatifs et réglementaires.
- L'organisation de l'évacuation.
- L'alarme, l'alerte.
- L'encadrement et le Responsable de l'évacuation.
- Guides et serre-files.
- La panique et le sur accident.
- Le point de rassemblement.
- La prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite.
- Utilisation des espaces d'attente sécurisés (EAS)
- Pour les établissements de type U ET J : Mise en sécurité des patients (Cas particuliers : transfert horizontal...).
- La signalisation et le balisage.
- L'accueil des secours.
- Les plans.
- Les consignes et la main courante.
- Le scénario de l'évacuation : Qui ? Quoi ? Comment ? Où ?
- Organisation pour la pratique.
- Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent.

Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :
Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;
Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

Leur Rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- L'évacuation

Type de public :

L'ensemble du personnel.

Durée : 4 Heures

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les organes de sécurité, les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le(s) point(s) de rassemblement(s), les coupures de fluides, l'accueil des secours..., (Avec l'accord du Chef d'entreprise).
- Mettre en place une organisation Responsable d'évacuation, Encadrement, Guides et Serre-Files où améliorer l'organisation déjà mise en place par l'entreprise avec des scénarios :
 - « Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froide ».
- Débriefing avec les stagiaires et le(s) Responsable(s).
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

Matériels :

- Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, Générateur de fumées froides, un extincteur.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif.
- Participatif.
- Travail en groupes ou sous-groupes.
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation).

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

- Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité
- La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement.
- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com



SAVOIR EXPLOITER SON SYSTEME SECURITE INCENDIE

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectifs

- Connaître son système de sécurité incendie et savoir l'exploiter.

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

- Le système de sécurité incendie
- Les alarmes ;
- Les défauts et dérangements ;
- Les zones en service, hors service
- Le rôle de la personne en cas d'alarme, dérangement ;
- Quand et comment mettre une zone, un point de détection incendie en service, hors service ?
- Quand et comment utiliser les commandes manuelles ?
- Mise en place de dispositifs en cas de panne du SSI ;
- Le réarmement du SSI

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les dispositifs de sécurité. (Avec l'accord du Chef d'entreprise).
- Exercice pratique sur le SSI de l'établissement.
- Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

Matériels :

- Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, système sécurité incendie de l'établissement.

Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :

Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;

Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

Leur Rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- L'évacuation

Type de public :

Toute personne ayant à exploiter un système de sécurité incendie : agent, service sécurité ; assistance à personne (SSIAP), personnel désigné, Chef d'entreprise...

Durée : 7 HEURES

Prérequis : Aucun

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif.
- Participatif.
- Manipulation du SSI de son entreprise...
- Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation).

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants ;
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés ;
- Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité ;
- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

A savoir : LE SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI)

- Les systèmes de sécurité incendie (S.S.I.) doivent satisfaire aux dispositions des normes en vigueur. Selon les textes, obligations en fonction du type d'Etablissement Recevant du Public (ERP), entreprise industrielle à la demande des assurances..., ils sont classés en cinq catégories par ordre de sévérité décroissante.
- L'exploitant ou son représentant doit s'assurer du bon fonctionnement de l'installation et de l'aptitude des alimentations électriques et/ou pneumatiques de sécurité à satisfaire.
- L'exploitant doit faire effectuer sous sa responsabilité les remises en état le plus rapidement possible.
- Un contrat est passé avec des personnes physiques ou morales, ou les consignes données au technicien attaché à l'établissement, doivent préciser la périodicité des interventions. La preuve de l'existence de ce contrat ou des consignes écrites doit pouvoir être fournie et être transcrite sur le registre de sécurité.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.
Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com



DEVENIR FORMATEUR EN SECURITE INCENDIE

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectif général :

Donner aux stagiaires les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice de leurs nouvelles fonctions dans un service sécurité incendie.

Les objectifs spécifiques :

- + Sensibiliser et former le personnel chargé de veiller à la sécurité incendie d'un établissement, d'une entreprise.
- + Situer les missions du formateur sécurité incendie : acquis techniques et contexte réglementaire
- + Organiser des ateliers de sensibilisation
- + Acquérir les fondamentaux de la pédagogie pour animer une formation pour adultes
- + Apporter aux stagiaires les connaissances suffisantes pour utiliser les extincteurs appropriés aux risques, assurer de la vacuité des accès des secours et des dégagements des occupants.
- + Tenir à jour le registre de sécurité incendie.
- + Prendre en compte les travaux par points chauds.

Contenu :

- ✓ Présentation du support d'animation et rédaction des aides pédagogiques ;
- ✓ Mises en situation : animation de séquences théoriques et pratiques ;
- ✓ Conception d'un kit pédagogique personnalisé et constitué :
 - d'un diaporama d'animation ;
 - d'un document de synthèse pour l'apprenant ;
 - de l'ensemble des aides pédagogiques et exercices ;
- ✓ Observation des compétences mises en œuvre par le nouveau formateur en situation réelle d'animation ;
- ✓ Débriefing avec le formateur des points forts et des points de progrès ;
- ✓ Considérations générales sur la sécurité incendie ;
 - Théorie du feu ;
 - Classes de feu et produits extincteurs ;
 - Organisation de la sécurité incendie ;
 - Structure de l'intervention et de l'évacuation ;
 - Comportement au feu des matériaux et éléments de construction ;
 - Entraînement à la lutte contre le feu ;
 - Extinction des différents feux à l'intérieur d'un local et sur des aires aménagées
- ✓ Le Permis de feu et les travaux par points chauds ;
- ✓ Le Registre de sécurité incendie.

Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :

Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;

Par des employés spécialement désignés et entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

Leur rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- Gérer l'évacuation

Type de public :

Tout personnel

Durée : 5 Jours - 21 Heures



Prérequis : Avoir suivi une formation générale en sécurité incendie. Avoir une expertise technique et de terrain de son métier. Cette formation est accessible aux personnes n'ayant aucune expérience dans le domaine de la formation. Sans obligation : Un certificat de sauveteur secouriste ou de l'attestation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) serait un plus pour la partie d'analyse des risques.

ORGANISATION PRATIQUE

- Mises en situation : animation de séquences théoriques et pratiques ;
- Conception d'un kit pédagogique personnalisé et constitué ;
- Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le point de rassemblement, l'accueil des secours..., (avec l'accord de l'employeur)
- Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique
- Information sur l'utilisation de la couverture anti-feu.
- Informations sur les coupures de fluides.
- Mettre en place une organisation Responsable d'évacuation, Encadrement, Guides et Serre-Files où améliorer l'organisation déjà mise en place par l'entreprise avec des scénarios :
- Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froides « uniquement avec l'accord de l'employeur ».
- Débriefing lors des scénarios.
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie
- Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

Matériels : Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, extincteurs, bac à feu écologique, générateur de fumées.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif
- Participatif
- Mises en situation d'animation
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation...)

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant (le, les) stagiaires en qualité de formateurs incendie dans son établissement ou son entreprise en fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

- Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité.
- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou niveau supérieur.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

ForCoPrev

Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com

Sécurité incendie Exercice d'évacuation

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectifs

- Reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale ;
- Connaître les cheminements d'évacuation de l'établissement ;
- Evacuer rapidement et en bon ordre en cas d'incendie.

Méthodes pédagogiques :

Exercice ou simulation de l'évacuation

- Avant : Rencontre avec le chef d'établissement ou son représentant afin de déterminer les modalités de l'exercice.
- Pendant : Analyse et observation des conditions d'évacuation et de l'organisation.
- Après : débriefing à chaud avec les acteurs, la Direction et rédaction d'un rapport d'observation et de préconisation.

Déroulement de l'exercice :

- Découverte d'un départ de feu par un salarié où le scénario a été programmé avec un générateur de fumées ;
- Rassemblement des équipes de première et ou seconde intervention (EPI-ESI), ou du personnel désigné et formé à l'évacuation ;
- Déclenchement de l'alarme par le responsable sécurité de l'établissement (ou son représentant ou l'intervenant), sous la responsabilité du Chef d'établissement ;
- Evacuation du public, du personnel, des intervenants sous la direction de l'équipe de première intervention ou du personnel désigné sans oublier les personnes à situation handicap ou à mobilité réduite ;
- Evaluation de l'exercice avec le Chef d'établissement et les équipes acteurs de la sécurité ;
- Ajustement après exercice en tenant compte des dispositifs de sécurité déclenchés.

Moyens techniques :

- Générateur de fumées froides, simulateur d'incendie ou aérosol pour détecteur de fumées selon scénario.

Cet exercice permet de mesurer l'efficacité du dispositif de prévention du risque incendie de votre entreprise.

La durée intègre la préparation de l'exercice, son suivi et le compte-rendu au Chef d'établissement ou au responsable sécurité.

Visa et signature portés sur le registre de sécurité par l'intervenant.

Le saviez-vous :

Les exercices d'évacuation permettent de mesurer l'efficacité du dispositif de prévention du risque incendie dans votre entreprise en détectant toutes anomalies qu'elles soient techniques, organisationnelles ou humaines. En effet suite à des exercices d'évacuation avec générateurs de fumées froides nous avons pu constater certains cas comme des passages de fumées d'un établissement à un autre, ceci certainement après des travaux effectués exemple des passages de gaine dont les trous non pas été bouchés. Dans le cas où l'établissement ou l'entreprise n'a pas de détection incendie, le personnel détecte les fumées tardivement. Pour rappel, lors d'un départ de feu pour le maîtriser, il faut 1 verre d'eau pour 1 minute, 1 seau d'eau pour 2 minutes, un extincteur approprié au risque pour 3 minutes, après c'est la tonne d'eau. Parfois même surveillé par un système de sécurité incendie selon les obligations, le personnel évacue tardivement suite à la méconnaissance de la gestion du système de sécurité incendie. Il arrive aussi que des dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas lors d'un exercice.

Type de public :

L'ensemble du personnel

Durée : Une 1/2 journée, 4h

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



AGRESSION, SENSIBILISATION VOL A MAIN ARMEE,

ALERTE A LA BOMBE, PLAN VIGIPIRATE

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il veille en quelque sorte en bon père de famille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Objectifs

- Connaître les consignes de sécurité de son établissement.
- Savoir réagir face à une agression, un vol à main armée.
- Rester vigilant quant aux habitudes dans le travail et sur la confidentialité de la sécurité.

Le saviez-vous :

En France les vols à main armée contre les commerçants :

Répartition en % du nombre de vols à main armée dans le secteur marchand :

Malgré les chiffres en baisse concernant les vols à main armée, le secteur commerce de détail à prédominance alimentaire reste le deuxième du groupe avec 30 % après les commerces de détail non alimentaires avec 38 %, l'hébergement et la restauration arrivent en 3^{ème} position avec 22 %.

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

- La sécurité des commerces.
- Les différents types d'agressions.
- Que faire en cas d'agression ?
- Doit-on déposer plainte ?
- Comment déposer plainte ?
- Les statistiques sur les agressions et vols à main armée.
- Faits divers « préjudices ».
- Les mesures préventives.
- QCM collectifs sur la réglementation.
- Travail en groupes analyse des risques.

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les dispositifs de sécurité (uniquement le personnel habilité avec accord de l'employeur)
- Jeu de rôle sur le comportement à avoir lors d'une agression verbale, physique.
- Mettre en place une organisation face à un vol à main armée ou améliorer l'organisation déjà existante
- Scénario avec agression verbale, physique ou à main armée.

Type de public :

Toutes personnes travaillant dans un commerce ou toutes personnes travaillant dans des établissements sensibles pouvant entraîner un vol à main armée, une agression.

Durée : 1 Jour - 7 Heures

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Matériels :

- Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, armes factices

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif.
- Participatif.
- Travail en groupe ou sous-groupe.
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'agression.
- Organisation de scénarios sur des agressions.

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés

- La formation peut être adapté spécialement à votre type d'établissement.
- Cette formation est animée par des formateurs ayant 15 années de solide expérience de la sécurité en entreprise en collaboration avec les autorités compétentes dans ce domaine.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

ForCoPrev

Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com



PROTECTION PERSONNEL D'ETAGE ET SECOURS A PERSONNES

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il veille en quelque sorte en bon père de famille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Objectifs

- Travailler en toute sécurité en prenant en compte les situations à risques et particulières de mon établissement.
- Savoir reconnaître les fonctions vitales de la victime, si celle-ci est inconsciente et qu'elle ne respire pas : Adulte, enfant et nourrisson.
- Assurer une respiration et une circulation artificielle en pratiquant une Réanimation Cardio Pulmonaire (RCP).

Le saviez-vous :

Incivilités, agressions verbales ou physiques, actes violents, sont des comportements dont peuvent être victimes les membres de votre entreprise, de votre équipe. Vous ne devez pas négliger ce danger car les emplois de l'hôtellerie, serveurs, barmen, personnel d'étage figurent parmi ceux comptant le plus de victimes d'agressions.

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

- Les obligations de l'employeur concernant la santé et la sécurité des travailleurs ;
- Les principes généraux de prévention ;
- Connaître l'alerte aux populations et les consignes éditées par le ministre de l'intérieur en cas d'attentat ;
- La précaution à prendre avant d'entrer en chambre ;
- Précaution à prendre à l'ouverture de la porte de chambre ;
- Gestion des situations particulières ;
- Le comportement adapté face aux agressions ;
- Défense adaptée face aux agressions ;
- La légitime défense ;
- La plainte, la main courante, se constituer partie civile ;
- Le travail isolé ;
- Le matériel existant pour le personnel isolé ;
- Analyse de la situation dangereuse et Protéger (le plan d'intervention) :
- (Supprimer les dangers persistants, isoler si besoin, dégagement d'urgence...)
- Situation d'urgence :
- Reconnaître les fonctions vitales d'une victime, si celle-ci est inconsciente et ne respire pas : Adulte enfant et nourrisson. L'alerte « Appel des secours » ;
- Définition du défibrillateur automatisé externe (DAE) ;
- Contexte d'utilisation / d'application ;
- Composition d'un défibrillateur ;
- Sa localisation ;
- Son utilisation et les cas particuliers ;
- Consignes d'entretien et recommandations.

Secours à personne et défibrillateur

Les statistiques du ministère chargé de la Santé font état de 50 000 décès par an dus à des accidents cardio-respiratoires. Dans 40 % des cas ces accidents ont été provoqués par une fibrillation ventriculaire initiale. Dans ce contexte l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe pour la réanimation des arrêts cardiaques et du personnel formé au secourisme avant l'arrivée des services des premiers secours, apparaît particulièrement utile.

Toutes personnes travaillant dans des établissements recevant du public (ERP) : Hôtels, pensions de famille, Gîtes...

Durée : 7 Heures

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les dispositifs de sécurité en cas d'agression.
- Mettre en place une organisation face aux agressions ou améliorer l'organisation déjà existante.
- Jeu de rôle face à des situations à risques notamment sur le comportement à avoir lors d'une agression verbale, physique.
- Scénario avec divers types d'agressions.
- Exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours :
- Démonstration en temps réel et commentée des gestes de secours sur une victime qui ne répond pas et ne respire pas, qui ne répond pas et respire, une victime qui se plaint d'un malaise. (Chaque stagiaire pratiquera les gestes de premier secours avec le défibrillateur).

Matériels :

- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,
- Kit mannequins adulte, enfant et nourrisson.
- Défibrillateur pédagogique.
- Matériel divers pour la réalisation des simulations.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif.
- Participatif.
- Travail en groupes ou sous-groupes.
- Recherche de pistes de solutions pour l'amélioration de la sécurité en cas d'agression.
- Organisation de scénarios sur des agressions.
- Cas pratique d'apprentissage des gestes de secours.

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

- La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement.
- Cette formation est animée par des formateurs ayant une solide expérience de la sécurité en entreprise dans le secteur de la restauration, Hôtellerie, des établissements de nuit et du spectacle, également formateur en sauveteur secouriste du travail certifié par l'INRS.
- Cette formation ne délivre pas de certificat SST ou de PSC 1.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com



PROTECTION PERSONNEL D'ETAGE

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il veille en quelque sorte en bon père de famille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Objectifs

- Travailler en toute sécurité en prenant en compte les situations à risques et particulières de son établissement.

Le saviez-vous :

Incivilités, agressions verbales ou physiques, actes violents, sont des comportements dont peuvent-être victimes les membres de votre entreprise, de votre équipe. Vous ne devez pas négliger ce danger car les emplois de l'hôtellerie, serveurs barmen, personnel d'étage figurent parmi ceux comptant le plus de victimes d'agression.

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

- Les obligations de l'employeur concernant la santé et sécurité des salariés en entreprise.
- Les principes généraux de prévention.
- Connaître les consignes de sécurité éditées par le ministre de l'intérieur en cas d'attentat.
- La précaution à prendre avant d'entrer en chambre.
- Précaution à prendre à l'ouverture de la porte de chambre.
- Gestions des situations particulières.
- Le comportement adapté face aux agressions.
- Défense adaptée face aux agressions.
- La légitime défense.
- La plainte, la main courante, se constituer partie civile.
- Le travail isolé.
- Le matériel existant pour le personnel isolé.

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les dispositifs de sécurité en cas d'agression.
- Mettre en place une organisation face aux agressions ou améliorer l'organisation déjà existante.
- Jeu de rôle face à des situations à risques notamment sur le comportement à avoir lors d'une agression verbale, physique.
- Scénario avec divers types agressions

Type de public :

Toutes personnes travaillant dans des établissements recevant du public (ERP) : Hôtels, pensions de famille, Gîtes...

Durée : 4 Heures

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Matériels :

- Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif.
- Participatif.
- Travail en groupes ou sous-groupes.
- Recherche de pistes de solutions pour l'amélioration de la sécurité en cas d'agression.
- Organisation de scénarios sur des agressions.

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

- La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement.
- Cette formation est animée par des formateurs ayant une solide expérience de la sécurité en entreprise dans le secteur de la restauration, Hôtellerie, des établissements de nuit et du spectacle.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :

ForCoPrev

Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com

FORCOPREV vous propose des prestations de services en prévention selon vos besoins, pour vous aider à faire vivre une politique de sécurité dans votre entreprise, identifier et analyser les risques avant l'accident, favoriser une meilleure qualité de vie au travail et réduire l'absentéisme.



Vous n'avez pas de référent sécurité, comme l'exige le Code du travail, pour faire vivre la prévention des risques professionnels au quotidien dans votre entreprise. Nous vous proposons un intervenant en prévention sur les risques professionnels (IPRP) inscrit à la Direccte.

Vous avez des besoins en audit sécurité, vous devez établir un schéma d'organisation en sécurité ou rédiger les documents obligatoires (document unique d'évaluation des risques, consignes de sécurité, plan de prévention, protocoles de sécurité, chargement, déchargement), nos consultants sécurité vous accompagnent pour faire le point sur votre niveau de sécurité.

Vous êtes un établissement recevant du public (ERP), nous vous aidons à préparer la visite de la commission de sécurité, à réaliser les travaux qu'elle prescrit, à suivre votre registre de sécurité...

Les partenaires

